

Séminaire de préparation – Mardi 21 avril 2020
L'Éthique de la psychanalyse
Leçon 15 Alice Massat – Discutant Cyrille Noirjean.
Texte.

Comme annoncé dans la leçon précédente, Lacan va reprendre maintenant la question de dire pourquoi le commandement de l'amour du prochain peut paraître insurmontable, incompréhensible, et pourquoi Freud s'arrête précisément sur ce commandement dans *Le Malaise dans la civilisation*. Et c'est même davantage qu'un point d'arrêt, puisque Lacan dit à la fin de la leçon précédente que Freud va se mettre à *moraliser* à propos de ce commandement.

Nous pouvons d'emblée reconnaître qu'il y a quelque chose de paradoxal dans l'injonction, dans le commandement d'aimer. Que ce soit Dieu ou que ce soit son « prochain », est-ce que l'amour se laisse commander ? Il y a le refrain de Carmen qui chante que l'amour n'a jamais connu de loi, qu'il est un oiseau rebelle ; alors : « Tu aimeras Dieu, ou tel ou tel, ton prochain... » et encore davantage : « comme toi-même, comme tu t'aimes toi-même... » : voilà qui accuse et redouble le problème. Voilà qui peut effectivement provoquer un « point d'arrêt », le besoin de marquer limite.

Pourtant, nous sommes bien souvent tellement habitués à cette formule : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », que nous ne nous en étonnons pas. Elle ne nous arrête pas. D'ailleurs, Lacan va dire ici, dans cette leçon, que ce que Freud révèle à partir de là, à partir de ce point d'arrêt qu'il éprouve face à ce commandement, la « vertu du sens » de ce que Freud y révèle, dit Lacan, semble s'être évaporée... Nous parlons d'éthique, de vertu, et nous pensons, de fait, au vice, au caractère vicié du retournement de cette vertu... C'est-à-dire que l'on oublie, ou que l'on néglige le fait que Freud s'arrête précisément et en détail sur le caractère mauvais et méchant de ce prochain que nous serions commandés d'aimer, condamnés à aimer. C'est dit et repris en toutes lettres et à plusieurs reprises par Lacan, comme s'il fallait le rappeler, le prouver, le citer encore, parce que nous ferions trop la sourde oreille à ce sujet justement. Pourtant, il faut le reconnaître, et Freud le démontre, il y a bien une « *tendance* native de l'homme à la méchanceté, à l'agression, à la destruction, et donc à la cruauté... » Voilà bien ici un autre paradoxe, quelque chose qui va à l'encontre de la *doxa*, de l'opinion commune.

Je commence par ces points précis parce qu'ils me semblent exemplaires dans cette leçon, et notamment par leurs tournures de paradoxes. Lacan parlera aussi « d'aspects de paradoxes », mais ce sera alors pour les dénoncer comme des escroqueries, des leurres, j'y reviendrai si nous avons le temps. Alors nous rencontrons très fréquemment ici, dans cette leçon XV, toute une gamme de paradoxes... Déjà auparavant, nous avons pu remarquer que dès qu'il s'agissait de la Chose, nous étions facilement amenés à des formulations paradoxales.

Par exemple :

- Avec la notion « d'intérieur exclu » pour définir la Chose.
- Ou bien quand il parle du « paradoxe de la répétition du trauma ».
- Ou du « paradoxe éthique de *das Ding* » : de ce quelque chose qui, dans la vie, peut préférer la mort.

– Il parle encore du « paradoxe de la pulsion » qui peut trouver son but ailleurs que dans son but.

– Et dans la leçon XVI, la prochaine, Lacan entrera dans le vif du sujet en parlant des « paradoxes de la jouissance ».

Il semblerait que nous soyons maintenant dans une sorte d'exercice préliminaire à l'abord de ces paradoxes de la jouissance... Qu'est-ce que c'est qu'un paradoxe ? C'est maintenant l'occasion d'y revenir. Étymologiquement, c'est ce qui va à l'encontre de la *doxa*, de l'opinion commune, comme je le disais à l'instant. C'est aussi ce qui va à l'encontre de la vraisemblance (la vraisemblance, la question du vrai, de la vérité, de la révélation, et de la vérité révélée sont aussi très présentes ou sous entendues dans cette leçon). Et dans le sens courant, le paradoxe est devenu le nom de quelque chose qui « heurte le bon sens » — un sens qui serait *bon*. Ou encore, en logique, c'est une proposition qui est à la fois fausse et vraie, comme le fameux paradoxe d'Épiménide, le paradoxe du menteur, qui dit la vérité en déclarant « je mens » (et que Lacan a déjà repris dans la leçon VI).

Je ne donne que quelques exemples de paradoxes déjà traités par Lacan, il y en a beaucoup d'autres, je suis sûre que vous en avez relevé vous-même, depuis que nous lisons ce séminaire sur l'éthique. Mais avec cette leçon XV, en la travaillant pour vous en parler, j'ai eu le sentiment d'être témoin d'une mise en pratique d'un jeu de paradoxes. Et je me suis retrouvée, en tant que lectrice de cette leçon, dirigée par ces exercices d'une façon certainement très habile, mais tout de même assez brutale, voire cruelle, de la part de Lacan. On peut en effet se retrouver facilement désorientés par ces jeux de retournements et d'inversions qui cohabitent, avec le sentiment d'être mis en déroute...

Pourtant, Lacan suit un fil plutôt linéaire, un fil historique, une chronique de l'éthique, du bien et du mal selon les époques et les religions, les hérésies, les philosophies, les techniques de sublimation et autres stratégies psychiques pour tenter d'orienter nos actions de manière pratique — ou nos pratiques de manière active, puisqu'il est question, en somme et avant tout, de l'éthique de la psychanalyse.

Pour éviter de tergiverser, pour ne pas faire la sourde oreille justement face à ce qui nous est présenté ici, j'ai décidé de reprendre trois points jalons, à mon avis, de la démonstration que cette leçon propose. D'abord le point de départ, déjà amorcé par les leçons précédentes :

– Dieu n'existe pas, il est mort, alors le problème du mal s'en trouve radicalement modifié. C'est la vérité de Freud, c'est la vérité du dieu-message (qui n'est pas celui des croyants), c'est la vérité de *Totem et Tabou*, ou celle du *Moïse et le monothéisme*.

De là, nous arrivons au point médian de la leçon. Qui est encore une vérité freudienne :

– Nous savons donc que Dieu est mort. Et pourtant la jouissance, même en l'absence de Dieu, demeure interdite... Ou pire : l'interdiction s'en trouve renforcée.

Alors comment cela se fait-il ? Comment cela se démontre-t-il ? Eh bien, c'est le fait de cette vérité énoncée par Freud et que nous aurions tant de difficultés à entendre, c'est que : la jouissance est un mal.

– Troisièmement, pour conclure la leçon, nous arriverons à cette autre vérité que dégage et démontre Lacan à partir des deux précédentes : il n'y a de loi du bien que dans le mal et par le mal.

Maintenant, je vais reprendre encore une fois ces trois points importants, en vue d'éviter de me laisser détourner par les jeux de paradoxes que Lacan met en œuvre dans sa démonstration, et sur lesquels je vais revenir tout à l'heure. Donc je recommence, je répète :

– Dieu n'existe pas. Il est mort et nous le savons. C'est un tournant historique de l'éthique. Un tournant qui prend « un sens politique », puisque la jouissance, malgré l'absence de Dieu, reste interdite, et que la question des lois et des commandements persiste, et qu'elle vient se

poser autrement. En conséquence : le problème du mal n'est plus le même en l'absence de Dieu.

Cette vérité concerne les héritiers de Freud. Ils en sont responsables, car c'est d'abord à eux qu'elle a été transmise. Et sur ce point, nous pourrions envisager que la vérité conclusive de cette leçon, la vérité révélée par ces paradoxes, vient comme supporter cette responsabilité, celle d'avoir bien reçu le secret freudien, celle d'être en mesure de l'assumer, et peut-être de s'en servir.

– Deuxième point : La jouissance est un mal. Et si la jouissance est un mal, alors le sens de la loi morale change. Ce n'est plus pour Dieu, pour l'amour de Dieu et tout ce qui s'en suit que j'aurais à décider de ma bonne conduite, mais afin de respecter la loi morale... Car si Freud s'arrête, s'il se trouve heurté comme il le dit dans le *Malaise dans la civilisation*, s'il se met même à moraliser à partir de cette vérité qu'il sait, de cette vérité dont il est le dépositaire par sa clinique, de cette vérité dont il nous livre un témoignage, le vrai témoignage qui est celui-ci : la jouissance comporte le mal du prochain, c'est comme ça et pas autrement, et nous n'y pouvons rien... alors c'est bien là, c'est à ce moment que le poids de la loi, la nécessité de la loi, s'impose.

Que devient alors le sens de la loi morale ? Il va à l'encontre même d'un sens qui serait bon, à l'encontre du bon sens, car alors le sens de la loi morale revient à servir d'appui à cette jouissance.

– Troisième point : la conclusion de Lacan, son témoignage à lui, son vrai témoignage, le sien, son « pas de vérité » qu'il révèle alors à l'issue de toutes ses démonstrations, et qu'il n'est sans doute pas vain de répéter : « Il n'y a de loi du bien que dans le mal et par le mal ».

Pourquoi revenir deux fois là-dessus ? Eh bien parce que si j'avais le temps, j'y reviendrais trois fois... en étoffant toujours un peu chacun de ces points par les arguments de Lacan. Je les répète parce que j'en ai besoin moi-même bien-sûr, parce que ces formules : 1– Dieu est mort, 2 – la jouissance est un mal, 3 – il n'y a de loi du bien que dans le mal et par le mal, ont quelque chose de déjà vu, de déjà su, propice à nous induire en erreur, et à nous détourner de ce que nous avons à assumer nous-mêmes, dans nos pratiques : nos propres responsabilités éthiques qui procèdent de ces énoncés.

Je les répète aussi parce que, comme je le disais pour commencer, ces formules ont en elles-mêmes quelque chose – non pas d'équivoque – mais de paradoxal. Quelque chose qui va bien nous introduire aux « paradoxes de la jouissance » dont il sera question, avec Sade, dans la leçon suivante. Ici, Lacan le mentionne seulement pour le qualifier « d'éroticien bien pauvre », mais il le trouve bien plus ferme, dit-il, sur les questions éthiques. Ce qui est facilement vérifiable à l'abord des textes de Sade, par lesquels le lecteur se retrouve embarqué plutôt du côté de la jouissance que du côté du désir ; du côté de la Chose, donc. Et le problème de la Chose, comme nous le savons, c'est le problème central de *L'Éthique*¹. Voilà, entre autres, ce qui fait de Sade davantage un moraliste qu'un « éroticien ».

Alors maintenant que j'ai mis en évidence et répété ces trois points d'articulations qui m'ont paru essentiels dans la démonstration qu'opère Lacan avec cette leçon XV, je vous propose de revenir sur quelques unes des techniques logiques et rhétoriques que Lacan utilise de manière assez déroutante à mon avis, ce qui est bien le propre du paradoxe. Cela se produit sans doute aussi du fait qu'il s'agit de faire advenir un secret, une vérité, à partir de ceux du dieu mort, de ceux du message révélé, et de ceux de Freud lui-même.

¹ *L'Éthique*, leçon IX

Le jeu de paradoxes le plus spectaculaire, à mon avis, est celui de la fin de la leçon, quand Lacan revient donc sur l'importance de la loi, et sur l'acharnement philosophique de Kant pour établir cette fameuse « loi fondamentale de la raison pratique pure » que je rappelle : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse toujours valoir en même temps comme principe d'une législation universelle ; »

Juste avant la promulgation de cette maxime, au paragraphe VII de la *Critique de la raison pratique*, se trouvent les deux « historiettes » qui servent d'exemples « pratiques » à Kant pour annoncer sa maxime, et que Lacan vient ici « critiquer » (disons qu'il les torpille simplement, cela en utilisant toujours l'outil freudien — il nous montre en quelque sorte comment il s'en sert, comment il se sert du secret freudien, révélé un peu plus d'un siècle après les écrits de Kant et de Sade).

On se souvient que Lacan avait déjà évoqué ces deux histoires dans la leçon VI, mais c'était pour en venir à la question de la sublimation, en insistant surtout sur la première histoire. Aujourd'hui, c'est pour traiter de la question de la loi qu'il les reprend, et surtout la seconde histoire, pour poser la question d'une loi universelle, collective.

Je rappelle brièvement les deux « historiettes » :

— Un homme aurait la possibilité, de manière illégale, de passer la nuit avec une femme qu'il désire ardemment, mais au matin, s'il succombe à cette tentation, il sera exécuté. Pour Kant, il n'y a ici aucun doute, pas de débat, tout le monde sera d'accord : l'homme renonce sans hésitation à transgresser l'interdit s'il encourt la mort.

— Deuxième histoire : Un homme qui vit dans une dictature se voit commandé par le tyran de commettre un faux témoignage. De ce faux témoignage s'ensuivra une condamnation à mort pour celui contre lequel il témoigne, qui est cependant innocent. Si notre homme n'obéit pas, s'il ne commet pas ce mensonge, alors c'est lui-même qui sera exécuté.

Ici, dans cette deuxième histoire et contrairement à la première, pour Kant : il y a débat. Avant de prendre sa décision, l'homme va hésiter. Il va envisager de risquer sa vie, cela pour éviter le faux témoignage, et pour ne pas dénoncer son prochain, innocent. Mais il se résoudra en fin de compte à la dénonciation de l'innocent, c'est-à-dire au faux témoignage. Pourquoi ? Parce que, et c'est ce qui, pour Kant, démontrera la pertinence de sa loi fondamentale de la raison pratique, appliqué universellement, alors le second choix s'impose, c'est-à-dire la dénonciation de l'innocent. Si cela concerne aussi les autres, tous les autres, tous les hommes, alors le devoir éthique conduit à préférer le faux-témoignage et à avoir la vie sauve, plutôt que de dire la vérité, et de risquer sa peau. Le devoir éthique de la loi kantienne conduit ainsi à transgresser plutôt le commandement biblique « tu ne mentiras point », « tu ne commettras point de faux témoignage », c'est-à-dire le devoir de vérité, pour obéir au commandement du dictateur. Et ceci, cette rivalité entre les deux lois, la loi divine et celle des hommes, annonce implicitement ce que Lacan reprendra avec Antigone. Mais pour l'instant, restons concentrés sur la loi universelle, la loi humaine, puisque c'est l'objet de cette leçon, à partir du fait que la jouissance est un mal, et que Dieu n'existe pas.

Lacan va même dire que s'il s'agissait d'un vrai témoignage en fin de compte, en supposant que l'homme dénoncé soit bel et bien coupable de vouloir attenter à la sûreté de l'état, s'il était terroriste, alors l'accent mis sur la règle universelle serait déplacé... Et de là, à partir de la notion de vrai témoignage, de témoignage vrai, ou de devoir de vérité, Lacan délivre sa conclusion, que je vous lis :

« Et moi pour l'instant, qui suis en train de témoigner devant vous qu'il n'y a de loi du bien que dans le mal et par le mal, est-ce que je dois porter ce témoignage ? Cette loi qui, en somme, fait de la jouissance de mon prochain le point pivot autour duquel oscille à cette occasion du témoignage le sens de mon devoir ? Est-ce que je dois aller vers mon devoir de vérité en tant qu'il préserve la place authentique de ma jouissance, même si elle reste vide ? Ou est-ce que je dois me résigner au mensonge ? »

Nous entendons ici, par cet effet déclaratif, le poids que Lacan mise sur cette vérité qu'il ose révéler par ce questionnement, après une flopée de paradoxes. Il prend ce risque. Il témoigne — à partir de la clinique, à partir de ses lectures de Freud — et nous propose un témoignage de vérité. À nous de faire la sourde oreille, ou pas. À nous d'en assumer la responsabilité, ou pas. À nous de surmonter aussi, ou pas, les résistances à affronter pour y entendre quelque chose...

Texte relu par Alice Massat.

Relecture : Érika Croisé Uhl, Dominique Foisnet Latour.